

RAPPORT MORAL

*Il existe deux choses bien distinctes,
la réalité ... et notre perception de la réalité
(Annie Marquier, in Le pouvoir de choisir)*

Madame, Monsieur, chers Amis du réseau CNV en France,

Nous voilà désormais arrivés au moment du bilan de nos activités 2012 et de la construction des perspectives 2013 pour l'Association pour la Communication NonViolente.

Lorsque j'observe cette année 2012 et les perspectives 2013, je suis partagé entre plusieurs sentiments et je vous propose de présenter mon rapport moral en lien avec ma mosaïque émotionnelle ici présente : Tristesse et sérénité, Joie de la célébration et deuils, Préoccupation et interrogation pour l'avenir financier, Curiosité et solidarité pour la nouvelle équipe.

Tristesse et sérénité

Pour commencer, je tiens à vous dire la tristesse qui m'habite car je suis aujourd'hui dans l'incapacité de poursuivre mon engagement à l'ACNV.

Ma prise de fonction de Président de l'ACNV s'est faite en mai en plein projet de changement professionnel. A l'époque, mon poste actuel n'était pas encore totalement défini et depuis septembre, sa montée en puissance progressive devient incompatible avec mon engagement bénévole.

Après une profonde réflexion personnelle, j'ai donc décidé de quitter ma fonction de président et de présenter ma démission de mon mandat d'administrateur, 1 an avant son terme.

Cette décision n'a pas été facile à prendre et en même temps, elle me permet de retrouver la sérénité nécessaire pour être avec vous lors de cette Assemblée Générale et de contribuer aux réflexions que nous allons mener aujourd'hui.

Joie de la célébration et deuils

A. Bilan des actions depuis la précédente AG

Dans un premier temps, je vous propose un bilan des orientations générales qui avaient été retenues par les membres lors de de la dernière AG :

1. Le développement du Projet Education prolongé pour un an jusqu'à la prochaine AG.

Conformément à cette décision, le soutien au Projet Education a été effectif. Catherine nous présentera plus en détail les actions qui ont été menées et les résultats obtenus. Elle nous présentera également les actions lancées pour permettre le soutien financier du projet.

En même temps, je suis triste de constater que l'état actuel de nos finances ne nous permettra pas de maintenir la subvention sous sa forme actuelle au projet à compter de début avril. Ce point sera également abordé lors de la présentation du rapport financier de l'ACNV.

2. La poursuite et le renforcement de l'école des médiateurs CNV

L'école des médiateurs CNV a pris son autonomie organisationnelle depuis juillet 2012. Cette autonomie témoigne de la dynamique en œuvre et interpelle l'ACNV quant aux relations qui restent à construire. Le chantier reste à mener.

3. Les activités et représentations en Région en Cercles de l'ACNV ou par les bénévoles

De nombreuses actions se déroulent en région en équipe organisée ou via des bénévoles qui s'engagent pour partager la beauté du processus. Cette année, Sophie et Manibhadri illustreront les actions réalisées en Rhône Alpes et en Ile de France.

En même temps, il reste de nombreux travaux à réaliser pour dynamiser notre présence en région. Je souhaite également poser ou proposer une réflexion au niveau de cette régionalisation qui à terme pourra avoir des conséquences sur notre organisation nationale.

En effet, une structure régionale permet une proximité avec les membres du réseau plus aisée qu'une structure nationale plus éloignée du terrain et qui pourrait être en charge de la fédération des différentes organisations régionales. Nous avons pour cela la précieuse expérience d'ACNV Rhône Alpes pour nous guider. C'est à mon sens un chantier à ouvrir.

4. Le renforcement du Cercle Girafe et CO.

Ce renforcement était visé pour épauler tous les engagés dans le parcours de certification, d'une part et l'animation en région d'autre part. Cette action n'a pas progressé et devra être réévaluée à l'éclairage du point précédent. Le redémarrage du parcours de certification explique en partie cette situation. L'avenir du cercle Girafe et CO sera donc à intégrer dans une réflexion globale au niveau de la régionalisation potentielle de l'ACNV.

Au-delà de ce bilan factuel concernant les orientations 2012, je souhaiterais poursuivre avec les célébrations que m'inspirent nos réalisations et la vitalité de notre réseau.

En premier lieu je souhaite rendre hommage à tous les formateurs certifiés français qui œuvrent tous les jours pour une diffusion pertinente et ajustée de la CNV et qui permettent à l'ACNV de constituer un véritable réseau via les coordonnées transmises suite aux formations. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Ensuite j'aimerais célébrer tous les bénévoles qui font qu'aujourd'hui notre association est vivante et active. Au risque de ne pas être exhaustif, je citerai les animateurs des quelques 130 groupes de pratique en France, notre Web Master Fabien qui veille au site CNV, tous les bénévoles qui s'engagent dans l'organisation des manifestations où la CNV est présente, la fête annuelle, les salons ZEN et Primevère, et aussi les différentes conférences et autres festivités et manifestations importantes pour la diffusion de la CNV...

Je poursuivrai ces célébrations, par une profonde reconnaissance aux bénévoles qui se sont engagés, qui s'engagent et qui s'engageront dans les équipes de gouvernance de l'ACNV. Merci à eux de bien vouloir consacrer tout ce temps et cette disponibilité à cet engagement essentiel à la vie de l'association. Je mesure les efforts à faire et leur suis infiniment reconnaissant.

Je relèverai également la mise en place de la boutique informatique de l'ACNV fin 2012 – début 2013 qui aura permis une grande fluidité pour l'organisation de la conférence de Thomas d'Ansembourg et qui aura également permis une accélération des adhésions en ce début 2013.

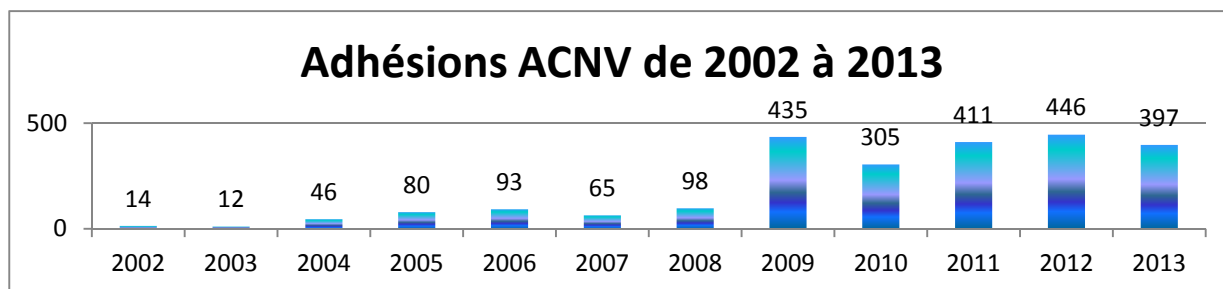
Et enfin je citerai quelques chiffres qui illustrent également le travail du secrétariat de l'ACNV :

- ✓ 7 stages organisés pour le projet Éducation
- ✓ 3 stages Transmetteurs organisés pour les personnes entrés dans le parcours de certification
- ✓ 1 stage ayant permis de recevoir Robert Gonzales du CNVC
- ✓ 43 conventions de formation portées par l'ACNV
- ✓ 228 stagiaires formés grâce à l'ACNV
- ✓ Dans le cadre de la relation avec les Formateurs certifiés, 1169 personnes ont été inscrites dans nos bases
- ✓ 446 Adhésions enregistrées en 2012

B : Les membres.

Pour la traduction de ses rêves en projets, notre association a besoin de tous les engagements bénévoles ET en même temps d'une logistique au service de tous. Cette logistique concerne autant les aspects comptabilité que secrétariat que les actions de soutien aux équipes sur le terrain. Sans ce soutien logistique que nous devons assumer financièrement, toutes les réalisations que nous célébrons aujourd'hui seraient restées dans les cartons ou dans nos têtes sous forme de rêves.

Lors de ma lettre de vœux, j'ai fait part de ma préoccupation vis-à-vis du faible taux d'adhésion où j'indiquais que l'objectif d'adhésion permettant un état financier satisfaisant de l'ACNV garantissant un avenir serein avec la réalisation de ces actions s'établissait à 3500 adhérents. Le graphique ci-dessous montre l'évolution du nombre des adhésions depuis 2002 jusqu'à notre AG d'aujourd'hui.



Ce schéma montre une très nette évolution depuis 2009 et en même temps que le plafond des 500 adhérents est difficile à franchir.

La dynamique de début 2013 est plus forte que les années précédentes avec d'ores et déjà 265 adhérents supplémentaires par rapport à 2012. Cette augmentation est probablement due à l'effet de la lettre de vœux et à la fluidité offerte par la boutique WEB ACNV.

Cette augmentation n'est cependant pas encore suffisante pour atteindre l'objectif de 3500 adhérents et ce phénomène est à prendre en compte pour déterminer les actions consécutives à mettre en œuvre. Ces points m'inspirent quelques réflexions pour plusieurs pistes à analyser pour l'avenir.

Est-ce un problème de franchir le pas de l'adhésion ? Est-ce que le don pour soutenir l'ACNV ne serait pas plus adapté ? Est-ce que les deux démarches sont à conduire en parallèle ?

C : Procédures

Lors de l'AGE qui précèdera l'AG, nous proposerons à votre vote la modification de l'article 1 de nos statuts. Cette modification a été conduite par un Groupe de Travail attaché au Cercle France.

Lors de sa réunion des 5 et 6 mai 2012, le Cercle France a validé la mise en place de ce Groupe de Travail en charge d'élaborer les propositions de réorganisation de l'ACNV pour permettre au Cercle France de choisir les structures à mettre en place à compter de l'AG 2013.

Lors de sa réunion du 18 décembre, le bureau de l'association a demandé au groupe de travail de poursuivre ses activités pour la reformulation de la mission avec une présentation au cercle de janvier pour une validation de la modification des statuts en AGE en mars 2013.

Préoccupation et interrogation pour l'avenir financier

Dans la suite logique de l'analyse concernant les adhésions, l'état financier de l'ACNV n'est pas satisfaisant. Sans me substituer à la présentation du rapport Financier qui va suivre ma présentation, je relève que le bilan financier de l'association en 2012 termine avec un déficit de plus de 30000 €.

Outre le nombre insuffisant d'adhérent signalé précédemment ce déficit financier a plusieurs causes qui devront être analysées en profondeur pour déterminer les actions correctives à mettre en œuvre.

La subvention au Projet éducation n'a pas été compensée par la mobilisation que nous en attendions sur le plan financier. Il est à noter que le soutien au projet éducation sur les années 2011 et 2012 s'établit à 54000 €. Ce soutien a été rendu possible grâce à la contribution des formateurs et aux réserves financières que possédait notre association. Non compensées, ces réserves sont aujourd'hui en grande partie épuisées.

L'important stock de livre constaté à fin 2011 n'a pas été réduit, il constitue actuellement une immobilisation financière de près de 40000 €.

Ces trois points nous amènent donc à conduire dès maintenant une politique financière rigoureuse en recherchant et en mettant en œuvre des pistes d'économies et en recherchant des moyens de financement en poursuivant nos efforts vis-à-vis des adhésions et en lançant plusieurs campagnes d'appel à dons.

Curiosité et solidarité pour la nouvelle équipe.

Notre association arrive aujourd'hui à un tournant dans son parcours. En effet, le nombre d'administrateurs à renouveler en 2013 est très largement supérieur au tiers de l'effectif du conseil.

Outre un départ important d'anciens lors de l'AG 2012 et les trois postes à renouveler, viennent s'ajouter plusieurs démissions pour cause de charge de travail personnel incompatible avec un mandat bénévole d'administrateur.

Ces mouvements importants n'ont pas permis de consolider les missions des administrateurs qui mériteraient d'être précisées afin de garantir une continuité permettant de prendre en compte ces aléas de la vie, tout en stabilisant l'organisation de l'association.

Une première approche des rôles et mission des administrateurs a été tentée lors du Cercle France de mai.

Cette approche est schématisée par le tableau ci-après. Le rôle de responsable de l'Organisme de Formation n'est pas indiqué dans le tableau de mai 2012, c'est un manque à combler pour la clarté des responsabilités et des procédures.

Cercle ou Equipe	Poste	Mission	Particularités		
CERCLE France ACNV	Conseil d'administration ACNV	Bureau ACNV	Président	Représente l'ACNV	<p>Ces trois postes sont créés par élection sociocratique sans candidat pré déterminé parmi les 9 administrateurs élus au CA en Assemblée Générale</p> <p>Les 9 postes sont créés par les administrateurs élus en Assemblée Générale</p>
				Garant du respect des statuts	
				Représentant légal - dépositaire de la signature comptable ACNV	
		Animateur de l'organisation			
		Promoteur et développeur de compétences			
		Responsable hiérarchique des salariés de l'association			
		Premier lien ACNV au GPS			
		Définir, prépare et suit le budget - délégué de la signature comptable ACNV			
		Développement financier de l'ACNV			
		Suivi des adhésions et cotisations			
	Interlocuteur de l'expert comptable				
	Membre du GPS				
	Organise les réunions et rédige les comptes rendus				
	Tient la vie des assemblées				
	Soutien la mémoire de l'ACNV				
	Garant de l'organisation et du respect des procédures et du règlement intérieur				
	Référent des Réseau ACNV	Correspondant des Formateurs Certifiés - Second lien ACNV au GPS	<p>Ces six postes sont créés au choix selon 2 possibilités :</p> <p>Election sociocratique sans candidat préalable</p> <p>Election/nomination à partir des choix exprimés et des compétences reconnues par le Groupe ==> Election sans objection sur propositions du CF.</p> <p>Un animateur permanent du Cercle France au sens de la sociocratie est élu (élection sans candidat) parmi ces 6 administrateurs</p>		
	Référent partenariats	Correspondant de l'équipe de Certification pour le lien avec l'ACNV			
	Référent développement et projets	Correspondant des référents régionaux et des cercles fonctionnels			
	Référent événementiel	Appui du Président pour les relations avec les associations francophones			
Référent information communication	Promoteur des actions de partenariats avec les organisations partageant nos valeurs, En lien avec le Président représente l'ACNV dans le cadre de conférences, salons et rencontres institutionnelles validées par l'ACNV				
Chargé d'appui au sein du CA	Référent de la gestion des livres vendus par l'ACNV				
1er lien du cercle des Formateurs	Détecte et accompagne les équipes et personnes souhaitant proposer un projet à l'ACNV, Evalue la congruence des projets présentés avec nos valeurs				
2nd lien du cercle des Formateurs	Correspondant des responsables des projets soutenus par l'ACNV				
Référent Education	Coordonne les événements organisés directement par l'ACNV (Fêtes et conférences)				
1er lien de cercle ACNV régional (ou référent régional si pas de cercle)	Correspondant des organisateurs des manifestations régionales impliquant la CNV (Salons ZEN Primeveire ...)				
2nd lien de cercle ACNV régional	Assure le développement et la maintenance des sites informatiques de l'ACNV	<p>Ces membres du Cercle France participent aux élections des postes des administrateurs sans pouvoir être candidat à ces postes.</p> <p>Il n'y a pas de doubles casquettes au Cercle France</p>			
Référent Livres	Assure la rédaction et la diffusion des lettres mensuelles (ACNV et Formations)				
	Assure la gouvernance du Cercle des Formateurs certifiés Français				
	Assure la gouvernance du Cercle France via le GPS				
	Représente les Formateurs certifiés Français au Cercle France via le GPS				
	Représente le projet Education au Cercle France. A terme peut aboutir à la création d'un Cercle Education rattaché au Cercle France				
	Assure la gouvernance du Cercle ACNV régional considéré (RA, IDF ...)				
	Représente le Cercle ACNV régional considéré (RA, IDF ...) au Cercle France				
	Représente les membres du cercle régional considéré (RA, IDF ...) au Cercle France				
	Représente l'activité livres au sein du Cercle France				

Ces missions sont bien entendues ajustables en fonction des compétences présentes. Il sera toutefois nécessaire de viser à terme la plus grande stabilité possible des postes et missions afin de ne pas devoir reconstruire chaque année l'organisation du Conseil d'Administration.

Je pense que ces points seront à considérer pour définir l'organisation optimale à mettre en œuvre pour la diffusion de la CNV par l'Association française pour la Communication NonViolente.

Conclusion – les orientations proposées pour 2013

Pour conclure ce rapport Moral, je nous invite à prendre un temps de réflexion collectif cet après-midi pour déterminer les grandes orientations pour l'année 2013.

En synthèse de ce rapport je reprends les principaux axes de réflexion que j'ai évoqués et qui pourront nourrir nos réflexions et celles de la future équipe de gouvernance, si nous le souhaitons :

- ✓ Consolidation financière de l'association, quelles mesures à mettre en œuvre à partir des pistes de ce rapport moral et du rapport financier 2012 ?
- ✓ Quelle structure sera à mettre en œuvre en fonction du résultat des élections ?
- ✓ En lien avec mon questionnaire « Est-ce un problème de franchir le pas de l'adhésion ? », quelle est l'image de l'ACNV pour les adhérents et pour les personnes qui découvrent le processus d'une manière ou d'une autre (lecture, conférence ou stage) ?
- ✓ Compte tenu également de la nouvelle définition de l'objet de l'ACNV, devrions-nous revoir la structure opérationnelle de notre association ?
 - ✓ Doit-elle plutôt se limiter à (comme je le soulignais plus haut en rapport à la régionalisation) une association dite "nationale" fédérant les initiatives de bénévoles ?
 - ✓ Doit-elle être reconsidérée comme une fédération d'associations régionales (ex. Rhône-Alpes et d'autres à constituer) ?
 - ✓ Doit-elle se composer de deux parties au profit :
 - d'une association de formateurs certifiés (pour ce qui est des formations et de la certification),
 - d'un centre de ressources CNV (vente de livres, CD, DVD, cartes émotions et autres produits CNV dérivés) ?
 - ✓ Doit-elle se maintenir à un rôle d'un forum de concertation, de communication et d'échanges (sans personnel permanent) strictement bénévole ?
- ✓ Doit-elle conserver sa structure actuelle mais alors comment la financer sur le long terme ?

Jean-François HUREL
Président ACNV